

Les Infos de Base

mercredi 17 octobre 2007
volume 10, numéro 42
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

**Code civil du Québec —
Accès aux règles et
Dictionnaire du Droit
québécois**

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

**Liste des modifications
apportées à l'Infobase
Règlements du Québec**

**Liste des modifications
apportées à l'Infobase
Lois du Canada**

Gaudet Éditeur ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 42 du 17 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 42 du 17 octobre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 41 du 13 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du 26 septembre 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 38 du 22 septembre 2007.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada** et la **Annual Statutes of Canada Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 21 du 17 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque *Accès Légal*, **Code civil du Québec — Accès aux règles** et **Dictionnaire du Droit québécois**, s'est terminée le 30 septembre.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le tarif des frais exigibles pour la transmission des renseignements contenus à la liste électorale permanente au Directeur général des élections du Canada, [R.R.Q., c. **E-3.3**, D. 862-2007 du 03-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4251], nouveau.

Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Avis du 27-11-01, (2001) 133 G.O. 1, 1336], aa. 14, 15, 20, 23-24.1, 78, 79.1, 91.

La Financière agricole du Québec, Avis du 06-07-07, (2007) 139 G.O. 1, 908, aa. 1-9.

Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 8], aa. 7, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles du Québec, Décision 8881 du 05-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4297, aa. 1, 2.

Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 10], aa. 9.1-9.16, 15, 19, 19.1, ann. 1-4.

Règlement modifiant le Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec, Décision 8881 du 05-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4297, aa. 1-5.

Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère, [R.R.Q., c. **Q-2**, A.M. 2007 du 26-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 4252], nouveau.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, [R.R.Q., c.

Q-2, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899], nouveau.

Décret concernant une catégorie d'établissements industriels à laquelle s'applique la sous-section 1 de la section IV.2 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, [R.R.Q., c. Q-2, r. 2.1], modification.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899, a. 146.

Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 6.02], aa. 4, 8, 12.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899, a. 145.

Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, [R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 9], a. 2.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899, a. 143.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, [R.R.Q., c. Q-2, r. 12.1], remplacé.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899, a. 147.

Règlement sur les matières dangereuses, [R.R.Q., c. Q-2, r. 15.2], a. 2.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et modifiant diverses dispositions réglementaires, D. 808-2007 du 18-09-07, (2007) 139 G.O. 2, 3899, a. 144.

Tarif des frais exigibles à la Régie du logement, [R.R.Q., c. **R-8.1**, r. 6], a. 1.

Indexation annuelle des frais judiciaires, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 829.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. **A-1**, ann. I.

Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur l'accès à l'information, DORS/2007-215 du 27-09-07, (2007) 141 Gaz. Can. II, 2029, a. 1.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. **P-21**, annexe.

Décret modifiant l'annexe de la Loi sur la protection des renseignements personnels, DORS/2007-216 du 27-09-07, (2007) 141 Gaz. Can. II, 2031, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.